



Paris, le 2 novembre 2009,

COMMUNIQUE

Eric BESSON ouvre le grand débat sur l'identité nationale

Eric BESSON, ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire a ouvert le lundi 2 novembre 2009 le grand débat sur l'identité nationale, qui se déroulera jusqu'au 31 janvier 2009. Ce grand débat doit **favoriser la construction d'une vision mieux partagée de ce qu'est l'identité nationale aujourd'hui**. Il doit aussi faire émerger, à partir des premières propositions mises en débat et des contributions des participants, **des actions permettant de conforter notre identité nationale, et de réaffirmer les valeurs républicaines et la fierté d'être Français**.

Ce grand débat sera décliné localement par des réunions organisées dans chacun des 96 départements et des 342 arrondissements de France métropolitaine, ainsi que dans les départements et territoires d'outre-mer. Ces réunions seront animées par le corps préfectoral, ainsi que par les parlementaires nationaux et européens qui le souhaitent. Elles seront ouvertes à l'ensemble des forces vives de la Nation : parlementaires et élus locaux, réseaux des élus de la diversité, mouvements associatifs, enseignants, élèves et parents d'élèves de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, organisations syndicales et patronales, représentants des cultes, associations patriotiques. Les organisateurs pourront ouvrir ces réunions au public. Une circulaire a été adressée lundi 2 novembre 2009 aux préfets de région et de département afin de fixer le cadre général des débats locaux.

Ce grand débat sera ouvert à l'ensemble de nos concitoyens par l'intermédiaire d'un site Internet, mis en ligne le 2 novembre 2009, à l'adresse suivante :

www.debatidentitenationale.fr

Dans un premier temps, le site diffusera des **questions et propositions soumises au débat**, un appel à contribution, une sélection de contributions reçues, des **prises de position de personnalités**, une sélection de textes de références, ainsi que le calendrier et le compte rendu des réunions locales. Dans un second temps, dans un délai de deux semaines, un **forum interactif** et un questionnaire à choix multiples seront mis en ligne afin d'animer le débat auprès des internautes.

La synthèse du débat sera présentée par le Ministre à l'occasion d'un **colloque organisé le 4 février 2010**.

Contacts presse :

Conseillère communication : Valentine MARY – 01 77 72 61 13 / 06 32 87 93 55

Attaché de presse : Thomas PERNETTE – 01 77 72 62 22 / 06 71 44 04 68